

INFIRMIÈRES PRATICIENNES



FORMATION

- Préparation initiale et expérience à titre d'infirmière autorisée
- Études universitaires
- Obtention d'une maîtrise en sciences infirmières mettant l'accent sur le travail des infirmières praticiennes*

* Bon nombre d'IP en exercice en Nouvelle-Écosse ont terminé un programme post-baccalauréal ou de maîtrise. Depuis 2007, toutes les IP doivent obtenir une maîtrise en sciences infirmières mettant l'accent sur le travail des infirmières praticiennes.

RÔLES

- Soins cliniques, éducation, recherche
- Exercice dans des lieux tels que les centres de santé communautaires et de bien-être, les hôpitaux, les cliniques et les foyers de soins infirmiers

RESPONSABILITÉS

En plus des responsabilités des IAA et des IA, les infirmières praticiennes, en collaboration avec les médecins, ont les responsabilités suivantes :

- Mise en pratique des connaissances avancées en soins infirmiers pour le diagnostic et le traitement des blessures et des maladies (aiguës et chroniques)
- Mise en œuvre de programmes visant à promouvoir la santé et à prévenir les maladies et les blessures
- Identification des tendances en matière de soins de santé au sein des communautés et des populations
- Ordonnance de radiographies
- Ordonnance et interprétation d'épreuves de laboratoire
- Prescription de médicaments
- Exécution d'actes médicaux spécifiques
- Renvoi des clients à des spécialistes ou à d'autres professionnels de la santé

À titre d'organismes de réglementation des soins infirmiers en Nouvelle-Écosse, le *College of Licensed Practical Nurses* et le *College of Registered Nurses* :

- établissent les exigences en matière de formation des personnes qui souhaitent exercer la profession;
- délivrent les licences aux personnes compétentes;
- établissent les normes pour l'exercice des soins infirmiers;
- préconisent et améliorent la formation continue des infirmières;
- évaluent les plaintes au sujet de l'exercice des soins infirmiers et prennent les mesures appropriées.



Pour plus d'information sur les IAA ou sur le *College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia*, communiquez avec :

1212-2000, rue Barrington
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K1
Tél. : 423-8517
Sans frais (N.-É.) : 1-800-718-8517
Télééc. : 425-6811
Courriel : info@clpnns.ca
Site Web : www.clpnns.ca



College of Registered Nurses
of Nova Scotia

Pour plus d'information sur les IA et les IP ou sur le *College of Registered Nurses of Nova Scotia*, communiquez avec :

600-1894, rue Barrington
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2A8
Tél. : 491-9744
Sans frais (N.-É.) : 1-800-565-9744
Télééc. : 491-9510
Courriel : info@crnns.ca
Site Web : www.crnns.ca

LES INFIRMIÈRES D'AUJOURD'HUI...

un aperçu



College of Registered Nurses
of Nova Scotia

LES INFIRMIÈRES D'AUJOURD'HUI...

Les infirmières forment le plus important groupe de professionnels de la santé au Canada, mais les gens ont souvent de la difficulté à déterminer qui sont les infirmières parmi tous les fournisseurs de soins de santé. Bon nombre de gens connaissent très peu la portée du travail des infirmières (c'est-à-dire leur rôle) et leurs responsabilités, ce qu'on appelle généralement, au sein de la profession, le « champ d'activité ».

Il existe trois catégories d'infirmières en Nouvelle-Écosse : les infirmières auxiliaires autorisées (IAA), les infirmières autorisées (IA) et les infirmières praticiennes (IP). Les lois provinciales protègent le titre « infirmière » et seules les personnes autorisées dans l'une des trois catégories peuvent indiquer qu'elles sont « infirmières » et utiliser les désignations « IAA », « IA » ou « IP ».

Bien que l'objectif global des soins infirmiers consiste à promouvoir une santé optimale et à prévenir les maladies, les rôles et responsabilités des IAA, des IA et des IP sont différents. Ces différences sont basées sur les lois provinciales, ainsi que sur la formation initiale et continue, l'expérience et le perfectionnement professionnel de chaque infirmière. Dans le cadre de leur travail, les infirmières exercent leur profession ensemble, ainsi qu'avec d'autres fournisseurs de soins de santé, afin d'offrir des soins de qualité. Dans certaines situations, les rôles et responsabilités des infirmières peuvent se chevaucher.

Pour s'assurer que le public reçoit des soins sûrs, compétents et éthiques, les infirmières doivent d'abord obtenir un diplôme d'un des programmes de soins infirmiers approuvés et réussir à un examen national. Les infirmières doivent également détenir une licence pour exercer leur profession et doivent renouveler leur licence chaque année au cours de laquelle elles prévoient exercer leur profession.

Le *College of Licensed Practical Nurses* régleme le travail et la formation des IAA, tandis que l'organisme de réglementation des IA et des IP est le *College of Registered Nurses*.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES AUTORISÉES...



FORMATION

- Études à un collège communautaire
- Obtention d'un diplôme en techniques infirmières*

** Bon nombre d'IAA en exercice (y compris les anciennes aides-infirmières diplômées) ont terminé le cours au niveau du certificat. Depuis septembre 2006, les IAA qui souhaitent exercer la profession doivent obtenir un diplôme en techniques infirmières.*

RÔLES

- Soins cliniques
- Exercice dans des lieux tels que les hôpitaux, les foyers de soins infirmiers, les cliniques et les communautés

RESPONSABILITÉS

- Mise en pratique des connaissances de base en soins infirmiers, des compétences et du jugement dans la prestation de soins aux personnes de tous les âges, y compris les familles et les groupes
- Prestation de soins infirmiers de façon indépendante aux personnes dont la condition est stable et dont les résultats pour la santé sont prévisibles
- Consultation et exercice avec d'autres professionnels de la santé (p. ex. IA, médecins, pharmaciens) dans le cadre de la prestation de soins aux personnes dont la condition est instable et dont les résultats pour la santé sont imprévisibles
- Promotion de la santé et prévention des maladies par l'éducation des clients individuels
- Prestation de soins palliatifs et de réadaptation
- Représentation des clients individuels
- Participation à la collecte de données aux fins de recherche

INFIRMIÈRES AUTORISÉES...



FORMATION

- Études universitaires
- Obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières (B.Sc.inf.)*

** Bon nombre d'IA en exercice ont terminé des programmes menant à un diplôme. Depuis 1995, la formation de base exigée pour devenir infirmière autorisée en Nouvelle-Écosse est un baccalauréat en sciences infirmières.*

RÔLES

- Soins cliniques, éducation, administration, recherche ou élaboration de politiques
- Exercice dans des lieux tels que les hôpitaux, les foyers de soins infirmiers, les cliniques, les communautés, le gouvernement, les entreprises et les établissements d'enseignement

RESPONSABILITÉS

En plus des responsabilités énumérées pour les IAA, les infirmières autorisées ont les responsabilités suivantes :

- Mise en pratique des connaissances approfondies en soins infirmiers, des compétences et du jugement dans la prestation de soins aux personnes de tous les âges (y compris les familles, les groupes, les populations et les communautés)
- Prestation de soins infirmiers de façon indépendante aux personnes dont la condition est instable et dont les résultats pour la santé sont imprévisibles
- Mise en pratique de connaissances avancées en soins infirmiers dans des domaines de soins spécialisés
- Gestion et coordination des soins, évaluation des résultats pour la santé
- Éducation, conseils et représentation des personnes de tous les âges afin d'atteindre les objectifs en matière de santé
- Élaboration et direction de programmes de promotion de la santé
- Élaboration de politiques générales en matière de santé
- Participation à des recherches ou direction de recherches visant à améliorer l'exercice des soins infirmiers et les connaissances avancées en soins infirmiers